

Image not found or type unknown



Procédure de regroupement familial

Par **Aigleeeee**, le **26/07/2021** à **21:15**

Bonjour maître, ma question c'était comment le faire venir sachant qu'il est né en France mais il n'a pas ces papiers français ni Visa , je fais le regroupement familial ou juste Visa ou juste avec son passeport, merci, cordialement